

MAELSTRÖM en promenade

Une production du MOULIN À MUSIQUE

FICHE TECHNIQUE

Mis à jour : septembre 2018

ÉQUIPE DU MOULIN À MUSIQUE 3 Musiciennes (flûtiste, violoniste et accordéoniste)
1 Régisseur (présent durant la déambulation)

PERSONNEL REQUIS (fourni par le diffuseur)

Montage et démontage : n/a
Durant les représentations : 1 directeur technique maison ou un responsable du site

MINUTAGE

- Arrivée, maquillage et préparation : 1 heure
- Déambulation (sans entracte)* : 30 minutes
- Démaquillage et rangement : 1 heure
- Pause** : Au moins 30 minute après chaque période d'animation.

**Les déambulations peuvent être faites jusqu'à 4 fois par jour.*

***Cette période de pause ne comprend pas le temps de déplacement pour retourner à la loge.*

ESPACE DE JEU

Rue, parc, salle de conférence, gymnase, etc. Terrain praticable et sec.

ÉCLAIRAGE

L'animation se fait avec l'éclairage naturel du lieu (de jour ou de soir, avec éclairages suffisants).

SON


L'animation est acoustique et ne nécessite pas de sonorisation.

AUTRES SPÉCIFICATIONS

- Fournir un itinéraire précis de la promenade ou identification précise du lieu de l'animation.
- Les instruments ne supportant pas l'eau, l'animation ne peut avoir lieu en cas de pluie.
- Prévoir un stationnement pour les véhicules de l'équipe du Moulin à Musique (2 véhicules)
- Des loges avec éviers, miroirs, supports à vêtements, toilettes
- Café, eau potable et fruits (si possible)

Le présent devis ainsi que ses annexes font partie intégrante du contrat et ne peut être modifié sans l'approbation du Moulin à Musique.



Le Moulin à Musique 

5350 rue Lafond, Montréal
(Québec) Canada H1X 2X2
T 514-527-7726
moulinmusique.qc.ca